



Guide pour l'oral d'admissibilité du CAFIPEMF / CAFFA

Mise à jour le 20/01/16

Rappel des textes officiels

Réf. : BOEN n°30 du 23 juillet 2015 (arrêté du 20/07/15 et circulaire 2015-109 du 21/07/15) http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=32781

L'**entretien** s'appuie sur un dossier fourni par le candidat lequel comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) et le(s) rapport(s) d'inspection.

L'entretien prend la forme d'un **exposé de 15 minutes** suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

L'entretien avec le jury a pour objet d'apprécier la **motivation du candidat** à devenir formateur, **son expertise professionnelle**, sa **réflexion didactique, pédagogique et éducative**, sa **capacité à communiquer** avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation. Il vise à évaluer la **capacité d'analyse** du candidat sur ses propres pratiques. Il permet également d'apprécier son investissement dans le projet d'école ainsi que sa connaissance de l'environnement social et culturel de l'école.

Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/30/3/perso4093_annexe1_452303.pdf



Le jury

Le jury, présidé par le recteur d'académie ou par son représentant, est composé de :

CAFIPEMF	CAFFA
- un inspecteur de l'éducation nationale du premier degré ;	Un inspecteur du second degré représentant le recteur d'académie
- un conseiller pédagogique ;	Un chef d'établissement d'un établissement public local d'établissement
- un maître formateur ;	Un inspecteur de l'éducation nationale du premier degré
- un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional.	Un formateur académique.

Soit **5 personnes** ! Ce sont donc des personnalités différentes, issus de parcours professionnels différents, ce qui fait la richesse du jury mais cela ouvre sur un champ de questions très large.

Le jury arrive à déceler la personnalité du candidat entre sa présentation et l'entretien. Le jury va tester les connaissances, les compétences du candidat mais aussi sa loyauté, sa force de conviction, sa motivation,...

Le jury dispose de critères d'évaluation partagés. Ces critères se déclinent dans une grille académique généralement. Ils sont basés sur le référentiel de compétences du formateur mais tiendront compte aussi d'autres points, comme par exemple :

- connaissance des fondamentaux du travail d'enseignant : programmes, démarches pédagogiques,...
- réflexion didactique et pédagogique
- connaissance du système éducatif, de l'actualité pédagogique (conférences ministérielles, projets en cours)
- capacité du candidat à écouter, comprendre les questions, s'exprimer correctement
- capacités d'analyse du candidat
- pertinence des réponses, du lexique utilisé
- polyvalence, richesse des compétences professionnelles
- compétences dans le champ numérique (nouvelles technologies)
- motivation et projet professionnel

Etc.

Préparation générale

Cette épreuve comporte deux temps : la **présentation** (15 min) et les **questions du jury** (30 min).

De façon générale, il est important de s'être mis dans l'état d'esprit de l'épreuve.

Il faut apprendre à **se décentrer** de sa pratique d'enseignant en classe pour se projeter sur la posture de formateur. Cela peut signifier, par exemple, de transformer les « *Moi dans ma classe, je monte des projets interdisciplinaires qui font progresser les élèves* » par « *la conception et la mise en œuvre de projets pédagogiques interdisciplinaires m'ont amené à adopter des compétences professionnelles nouvelles que je pense pouvoir transférer dans d'autres situations...* »

Un entretien se prépare aussi bien sur le fond que sur la forme. L'image renvoyée est importante. La présentation est un temps pendant lequel le candidat présente ses compétences mais aussi ses qualités d'expression face à un jury.

Au-delà d'une réflexion élémentaire sur la tenue vestimentaire (penser à éteindre son téléphone), il faudra penser tout au long de l'épreuve à :

- regarder les membres du jury, tous, et ne pas rester bloqué sur une seule personne,
- se tenir droit,
- sourire, en dépit du stress
- défendre son point de vue mais en restant sur de l'argumentation, sans tomber dans le dogmatique.

En outre, il n'est pas concevable qu'un candidat aux fonctions de formateur ne soit pas au courant des évolutions importantes et récentes de notre métier : loi de refondation, nouveaux programmes, refonte du socle, rénovation de l'école prioritaire, l'évaluation, réforme du collège, réforme du lycée, etc.

La présentation

La présentation doit être préparée en amont.

Le but du jeu n'est pas de redire ce qui a été écrit dans le rapport d'activité, mais de montrer que je suis dans une dynamique d'auto-formation.

Il faudra préparer un plan, **par exemple** :

Introduction

- Un mot de remerciement pour l'accueil par le jury, rappel de vos noms et prénoms,
- Rappel des étapes importantes du parcours professionnel
- Rappel des points forts de votre profil

Développement

Le développement doit permettre d'apporter de nouvelles informations ou d'enrichir ce qui a été écrit dans le rapport d'activité (**une plus-value**). On soulignera une expérience originale ou particulière que l'on souhaite mettre en avant (en lien avec le métier de formateur et non pour « vendre » une pratique de classe, aussi intéressante et excellente soit elle !).

On pourra faire de façon plus explicite un parallèle entre les compétences développées et les compétences de formateur visées.

Conclusion

C'est le moment de rappeler ce qui vous a motivé dans cette démarche...

Conseils de présentation :

- ne pas exagérer ou déformer des expériences
- éviter d'être trop neutre, trop « lisse » : une présentation c'est aussi présenter sa personnalité, ses capacités de communication et d'expression
- se préparer aux points « délicats » : si par exemple vous venez après un premier échec au cafipemf dans le passé, il faut l'avoir analysé, éviter l'émotionnel (car cela peut avoir laissé des traces).
- entraînez-vous : devant un miroir, répétez, mesurez le temps de votre présentation (une présentation trop courte ou que l'on doit couper car dépassant le temps alloué seront réhilitoires).

Les questions

Les questions du jury vont avoir trois origines :

- **le rapport d'activité** : pour préciser une expérience, un terme (pour vérifier les connaissances du candidat : si dans votre rapport d'activité vous mettez en avant la mise en œuvre de projet « transdisciplinaires », serez-vous capable de définir ce terme ? et de le comparer à « interdisciplinaire » ? Si vous avez parlé de la démarche d'investigation, on pourra vous demander de la préciser, de donner un exemple de mise en œuvre dans une autre discipline, un autre cycle d'enseignement, etc.

- **la présentation** : votre présentation apportant une plus-value par rapport au rapport d'activité, elle pourra susciter des questions. Parfois certains candidats cherchent à tendre alors des « perches » : susciter des questions auxquelles ils ont préparé la question. C'est une stratégie à manier avec précaution, les jurys n'étant pas dupes...

- **vos propres réponses** : en répondant à une question, on ouvre parfois la porte à d'autres questions...

Il faut s'attendre à diverses questions qui pourront aborder différents domaines, changer de sujet, « titiller », interpeler. L'humilité sera une qualité attendue. En voulant faire croire que l'on sait tout, on peut tomber dans une forme d'orgueil ou d'arrogance qui sera mal perçue.

Ce n'est pas « *questions pour un champion* » ! Le jury n'attend pas tant que l'on puisse répondre à toutes les questions, il attend surtout une réflexion et une **capacité d'analyse** chez le candidat. Il faudra se montrer prudent sur les sujets polémiques. Le jury peut volontairement donner un avis négatif sur un dispositif, une pratique et demander l'avis du candidat. Il faut alors éviter de tomber dans l'interprétation personnelle du type « moi, je » et s'inscrire dans une **analyse réflexive argumentée**.

Il faut répondre calmement mais sans chercher à mobiliser la parole (pour « jouer la montre »).

Les candidats redoutent souvent les « questions pièges ». Cela n'existe pas. Les jurys ne cherchent pas à piéger volontairement le candidat. Les questions sont parfois déstabilisantes mais c'est généralement en réponse à des propos tenus par le candidat. Il s'agit aussi parfois de réorienter l'entretien vers un nouveau sujet quand le jury pense avoir fait le tour d'une question (même si le candidat, lui, ne le pense pas !).

Cet entretien vise aussi à évaluer l'engagement et la posture du candidat. Des postures ouvertement critiques envers l'institution seront évidemment rédhitoires !

Il est difficile de se préparer aux questions. On pourra en anticiper certaines en relisant son rapport d'activité avec un regard distancié.

Un entraînement (type « épreuve blanche ») mené avec des conseillers pédagogiques, formateurs, collègues, inspecteurs, sera extrêmement bénéfique à la préparation de cette épreuve d'admissibilité difficile.

Exemples de questionnements possibles :

*** sur vous-même**

- Quelles sont vos motivations ?
- Pourquoi ne pas l'avoir passé avant ?
- En quoi la fonction de MAT / tuteur a-t-elle changé vos pratiques d'enseignant ?
- Pourquoi ne pas avoir évolué professionnellement (même établissement, même niveau..) pendant ...x années ?
- Quels sont les parallèles entre le directeur (ou chef d'établissement) et le formateur ?

*** sur les tâches du formateur**

- Peut-on former quelqu'un sur un sujet que l'on n'a pas soi-même enseigné ?
- Que signifie « accompagner » ?
- Quelle différence entre conseiller et évaluer ?
- Comment réagir face à un jeune collègue qui estime ne pas avoir besoin de préparations écrites pour enseigner ?
- Pouvez-vous expliquer les avantages et inconvénients de la formation à distance ?
- Que répondre à des enseignants qui refusent une formation à distance au nom du fait que « ce ne serait pas une vraie formation » ?
- Comment construire une formation présentant une réforme (nouveau programme, réforme du collège...) ?
- Quels sont les incontournables pour la construction d'une animation pédagogique ?
- Comment rendre active une formation pédagogique en grands groupes (>35) ?

*** sur la pédagogie de façon générale**

- Quelles sont les spécificités de l'accueil des moins de 3 ans ? Les spécificités de la maternelle ?
- Quelle est votre avis sur la classe inversée ?
- Expliquez ce qu'on entend par « évaluation positive »
- Le jeu est-il un moyen d'apprentissage ?
- Quelle différence entre « exemple » et « modèle » ?
- Quelle place pour le numérique dans l'aide aux élèves en difficulté ?

- Qu'est-ce que la pédagogie de projet ?
- Quels sont les principes de la pédagogie Freinet ?
- Qu'est-ce que le behaviorisme ?
- Quelle différence entre « groupe de niveau » et « groupe de besoin » ?

* sur l'actualité et la connaissance du système

- Pouvez-vous citer les points principaux de la loi de refondation ?
- Pouvez-vous expliciter la formation actuelle des enseignants stagiaires ?
- A quoi sert l'alternance dans la formation initiale ?
- Comment a été réformée l'éducation prioritaire ?
- Que changent les nouveaux programmes pour les enseignants de CE2 ? Pour ceux de 6^{ème} ?
- Vous parlez de la mise en œuvre de plans de travail, qui est à l'origine de cette démarche ?
- Quelles seront les futures tâches du conseil de cycle 3 l'an prochain ?
- Quel est votre avis sur la réforme des rythmes scolaires ? sur la réforme du collège ?
- Quelles sont les grandes lignes de la réforme du collège ?
- Qu'est-ce que la réforme du collège change pour les enseignants de cycle 3 ?

Sources :

- Philippe Géléoc. *Réussir la RAEP*. (Editions Foucher)
- CNRS CONCOURS INTERNE - RÉDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
- LE RAPPORT D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE ITRF (personnels Ingénieur, Technicien de Recherche et de Formation)
- Guide méthodologique à l'attention des candidats aux concours et promotions - Document réalisé par des responsables de formation des établissements d'enseignement supérieur,
- Développement du plan-type d'une présentation orale qui suit une note (ESEN)